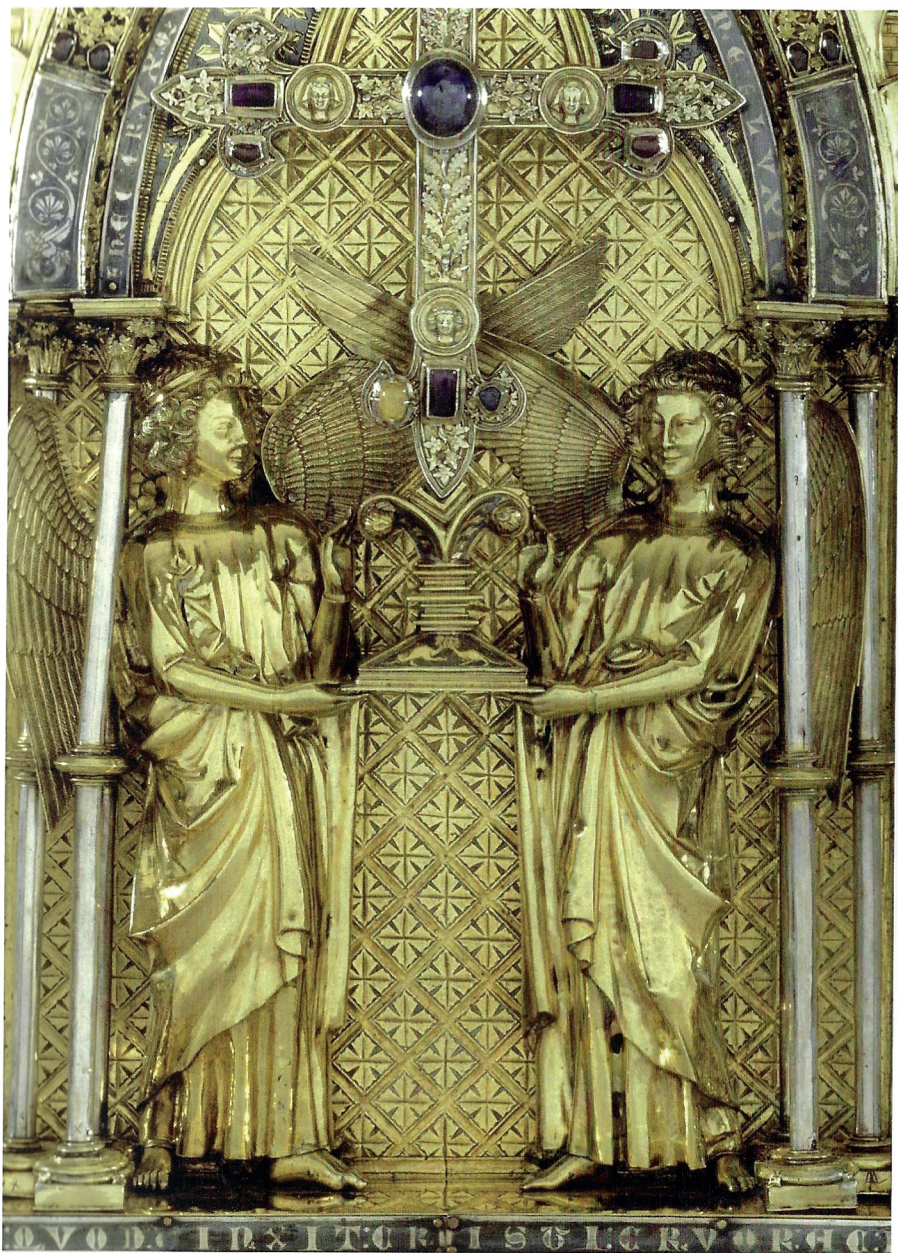


Grandeur et Déchéance

L'HÉRITAGE PATRIMONIAL DE L'ABBAYE DE FLOREFFE



*Polyptyque reliquaire de la Vraie Croix, provenant de l'abbaye de Floreffe (détail)
Après 1254.*

Paris, Musée du Louvre, Département des objets d'Art, OA 5552.

RELIQUES ET RELIQUAIRES À FLOREFFE AU XIII^E SIÈCLE

Alain DIERKENS

Depuis l'Antiquité tardive, la religion catholique réserve une place importante au culte des saints. On le sait : le saint (ou la sainte) est un homme (ou une femme) décédé(e) qui, en raison de sa vie pieuse, de ses qualités spirituelles et, éventuellement, de sa mort exemplaire, a mérité de se trouver aux côtés de Dieu sans attendre le Jugement Dernier. Ayant connu la vie d'ici-bas mais étant actif dans l'au-delà, il est, par nature, un intercesseur privilégié entre Dieu et les fidèles. Au Moyen Âge comme durant la plus grande partie des Temps modernes et même jusqu'à aujourd'hui, la prière au saint s'effectue préférentiellement en recourant à une relique, c'est-à-dire à un reste matériel chargé du pouvoir (*virtus*) du saint¹. Les reliques peuvent prendre différentes formes, la plus complète étant logiquement le corps entier du saint ; ce qui implique le déplacement du fidèle jusqu'au tombeau (pèlerinage) dont l'aménagement, la mise en valeur et l'accessibilité font l'objet de soins attentifs. Les fragments de corps (ossements isolés, dents, cheveux, etc.) peuvent remplir les mêmes fonctions mais, quoi que prétendent les théologiens les plus exigeants, certaines parties du corps saint sont investies de pouvoirs supérieurs à d'autres ; ainsi, le crâne est assurément une relique plus recherchée et considérée comme plus efficace qu'un doigt ou qu'une dent. Il existe aussi de très nombreuses catégories de reliques indirectes, non corporelles : vêtement ou fragment de vêtement, linceul, objet ayant appartenu au saint, élément de son tombeau, liquide ayant été mis en contact de la sépulture, de la châsse ou de la relique, etc.

Pour le fidèle désireux de bénéficier d'une aide ou d'une guérison, le choix de l'intercesseur et de l'endroit idéal pour adresser sa demande est une question majeure. Les communautés religieuses qui gèrent le culte et qui possèdent les reliques les plus sollicitées s'efforcent d'infléchir ce choix, pour des raisons de prestige mais aussi (et surtout) pour des motifs économiques et spirituels. Elles entrent fréquemment en compétition, parfois de manière feutrée, parfois plus directement. Dans cette optique, la rédaction et la diffusion de recueils de *Miracula* jouent un rôle essentiel. Ces écrits viennent compléter la biographie du saint (*Vita*), duquel ils font connaître les pouvoirs exceptionnels, souvent calqués sur des modèles néotestamentaires. Les miracles ainsi signalés sont parfois relatifs à des prodiges réalisés durant la vie du saint (miracles *in vita* : prophéties, exorcismes notamment), mais ceux-ci sont plus souvent repris dans la *Vita stricto sensu*. Dans les *Miracula*, il s'agit principalement de guérisons, qui côtoient donc la réparation d'injustices, la récupération d'objets perdus ou de droits usurpés, la punition de délinquants ou de déviants, la mise à distance du Diable ou de démons.

Les enjeux sont considérables. Les revenus, en nature ou en argent, générés par les donations consécutives aux visites du sanctuaire sont très utiles, voire indispensables, au bon fonctionnement de l'institution. Le prestige lié à la détention de reliques importantes rejaillit sur la vie quotidienne de la communauté religieuse et contribue à valoriser le modèle spirituel incarné par le saint. À Fosses (aujourd'hui Fosses-la-Ville), dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, le culte voué au fondateur de l'abbaye, saint Feuillen († 655), suscite, à la fin du ^x^e siècle (1086), un engouement tel qu'il est devenu impérieux pour le chapitre de chanoines du lieu, de modifier fondamentalement l'architecture de l'église collégiale et de prévoir une « crypte extérieure » qui permette une présentation originale des reliques, transférées dans une nouvelle châsse. À Lobbes, sur la Sambre en amont de Floreffe, la mise en valeur, à la fin du ^x^e siècle, des sarcophages puis des reliquaires contenant les restes des deux premiers abbés, saint Ursmer († 713) et saint Ermin († 737), dans la vaste crypte de Saint-Ursmer (anciennement Notre-Dame) – une des églises qui composaient l'abbaye – a nécessité un aménagement particulier du chœur, à trois niveaux. À quelques kilomètres de Floreffe, à l'abbaye de Malonne (devenue au milieu du ^{xii}^e siècle abbaye de chanoines réguliers de saint Augustin), la translation en 1202 des restes du fondateur, saint Bertuin († c. 698), a suscité la réalisation d'une châsse exceptionnelle, aujourd'hui disparue². Par ailleurs, le regroupement de reliques était parfois considéré comme multipliant le potentiel d'intercession et l'on connaît des abbés qui, à l'image de Charlemagne lui-même, ont veillé avec avidité à en conserver le plus possible, voire à les collectionner. Gérard († 959), le saint fondateur de l'abbaye bénédictine de Brogne (aujourd'hui Saint-Gérard), non loin de Floreffe, est ainsi connu pour sa politique d'acquisition systématique de reliques de toutes provenances³.

Le contraste est grand avec l'abbaye de Floreffe. Fondée en 1121, celle-ci n'a pas développé de culte spécifique à son premier abbé, Richard⁴, et elle n'a jamais été le centre d'un important pèlerinage. Elle diffère donc des institutions religieuses voisines qui, remontant au Haut Moyen Âge, honorent et promeuvent la mémoire et les pouvoirs (la *virtus*) de leur fondateur. Il n'existe pas non plus, à Floreffe, de littérature hagiographique spécifique qui mettrait en évidence de spectaculaires miracles susceptibles d'attirer des pèlerins, des malades en quête de guérisons ou de pieux donateurs à la recherche d'une aide de nature divine.

Mais l'abbaye de Floreffe possède évidemment des reliques remarquables, qui incarnent et présentent le sacré au sein de la communauté religieuse. Pour les mettre en évidence, la réalisation de belles châsses s'impose, à la fois par respect et par dévotion, pour l'édification des chanoines qui les contemplent quotidiennement et qui y trouvent un support à leur méditation, mais aussi dans un but d'affirmation ostentatoire de la richesse, du statut politique et social d'une institution étroitement liée à la famille comtale de Namur. Comme dans bien des abbayes nées dans le sillage de la réforme grégorienne⁵, les reliques ainsi mises en évidence se rapportent directement au Christ, à la Vierge, aux apôtres et à la Terre sainte, éventuellement aux martyrs des premiers siècles ; elles peuvent aussi relever d'attaches romaines, soulignant, indirectement, la reconnaissance de l'autorité pontificale. Les saints locaux ou régionaux n'y occupent qu'une place mineure.



*Châsse-reliquaire de saint Maurice, provenant de l'abbaye de Floreffe.
Autour de 1400.*

Namur, TreM.a. Coll. Fondation Société archéologique de Namur, inv. B-150.

La principale relique conservée à Floreffe est, sans conteste, un fragment de la Sainte Croix, sur lequel, en 1254, seraient miraculeusement apparues des gouttes de sang. L'Ascension comme l'Assomption ont eu comme corollaire l'absence, sur terre, de toute relique corporelle du Christ et de la Vierge. Certes, au XII^e ou au XIII^e siècle encore, on discute de la possible existence tangible ou de la véracité des cheveux de la Vierge, d'une dent de lait ou du prépuce du Christ ; on admet généralement la valeur d'un tissu ayant conservé des traces du lait de la Vierge ou du Sang du Christ. Mais l'essentiel des reliques christiques ou mariales sont des reliques indirectes, non-corporelles (voile, vêtement, éléments faisant référence à la Cène ou aux Noces de Cana, etc.). Le bois de la Sainte Croix occupe indiscutablement une place centrale dans la dévotion tardo-antique et médiévale et on ne s'étonnera pas de ce que le nombre de fragments prétendument issus de la vraie Croix ait, au Moyen Âge déjà, suscité des questions et des doutes. La présence à Floreffe d'un fragment de la Croix qui a saigné et que l'on a vu saigner revêt inévitablement un caractère exceptionnel, puisqu'il rend indiscutables la provenance réelle et la nature extraordinaire de la relique. L'irruption miraculeuse dans le monde d'ici-bas du Saint Sang est, *mutatis mutandis*, un phénomène similaire à l'hostie, au Saint Sacrement, dont le culte se développe très rapidement dès le milieu du XIII^e siècle ; faut-il rappeler que la Fête-Dieu, qui célèbre la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, a été fêtée à Liège dès 1246 avant d'être officiellement reconnue en 1264, sous le pontificat d'Urbain IV⁶ ?

Par ailleurs, les liens étroits de l'abbaye de Floreffe avec la famille comtale namuroise ont, en matière de reliques, une conséquence immédiate : l'accession sur le siège de l'Empire latin de Constantinople des deux frères du comte (marquis) de Namur Philippe le Noble, Baudouin puis Henri, suivis par leur beau-frère Pierre et la lignée de Courtenay, a favorisé l'arrivée à Namur de reliques prestigieuses acquises à Constantinople après la prise de la ville en 1204. Une partie notable de ces reliques a été offerte au chapitre comtal Saint-Aubain, mais d'autres ont fait l'objet de dons à diverses institutions namuroises⁷.

Le reliquaire le plus spectaculaire de Floreffe est le polyptyque de la Sainte-Croix⁸. Ce chef d'œuvre de l'orfèvrerie du XIII^e siècle est, depuis 1901, conservé au Musée du Louvre à la suite d'un legs d'Alphonse de Rothschild, qui l'avait lui-même acheté en 1880 aux héritiers du baron Snoy⁹. Ce superbe retable magnifie le fragment de la Sainte Croix dont il a été question plus haut. Les *Annales* de Floreffe consignent le miracle à l'année 1254, sous l'abbatit de Pierre de La Chapelle : « en cette année, dans cette église [c'est-à-dire dans l'église abbatiale de Floreffe] et en présence de la communauté, le jour de l'Invention de la Croix [3 mai], un fragment de la Sainte Croix distilla de nombreuses gouttes de sang » (*Hoc anno quedam pars Crucis Sancte in ecclesia ista in Inventione eiusdem Crucis coram conventu stillavit multas guttas sanguinis*)¹⁰. Une inscription sur le reliquaire précise que ce phénomène se manifesta deux fois (*Haec Crux quae luxit nobis, bis sanguine fluxit*), mais on ne sait de quand date le premier saignement¹¹.

Néanmoins, dans la bibliographie sur cette staurothèque, on lit fréquemment que le saignement de 1254 en aurait suivi un autre, qui aurait eu lieu cinquante ans exactement auparavant, en 1204¹². On affirme dès lors que le bois de la Croix avait été offert à Floreffe, directement par le nouvel empereur Baudouin ou indirectement *via* son frère Philippe le Noble, immédiatement après la chute de Constantinople (14 avril 1204). Même s'il est mentionné dans un catalogue des abbés de Floreffe de la seconde moitié du XIV^e siècle, ce récit n'a aucun fondement historique sérieux, comme Ferdinand Courtoy l'a bien montré dès 1958¹³. En effet, il n'existe, dans les *Annales* de Floreffe ou dans un autre texte du XIII^e siècle, aucune mention de cette relique en 1204 ou, *a fortiori*, d'un saignement du bois de la Croix en cette année. La chronologie rigoureuse des événements rend d'ailleurs impossible l'arrivée à Namur en 1204 de reliques provenant des pillages et confiscations réalisées par les Croisés à Constantinople. La première de celles-ci est parvenue à Namur durant l'été 1205, sur l'ordre d'Henri, qui avait été nommé régent de l'Empire latin après la disparition de Baudouin. Il s'agit d'une relique du Saint Sang confiée à l'évêque de Soissons, Nivelon de Cherisy et destinée à la collégiale Saint-Aubain de Namur ; l'acte original de remise est conservé¹⁴ et la présence de la relique à Saint-Aubain est attestée depuis octobre 1207 et jusqu'à la fin du XVIII^e siècle¹⁵. D'autres reliques furent envoyées plus tard, en mars 1206, par le régent Henri, qui n'avait pas encore été couronné empereur, à son frère Philippe via son chapelain Daniel des Écausines : la liste en a également été conservée, elle comprend, contenues dans un luxueux reliquaire en or, des parcelles de la vraie Croix, les épines de la couronne du Christ et bien d'autres reliques vestimentaires du Christ et de la Vierge¹⁶. Ces reliques ont été



*Polyptyque reliquaire de la Vraie Croix, provenant de l'abbaye de Floreffe
Après 1254.
Paris, Musée du Louvre, Département des objets d'Art, OA 5552.*



Bruxelles, le 27 août 1955.

SG/AD

Mon cher Premier Président,

J'ai trouvé en rentrant de vacances votre lettre du 22 août, qui se rapporte aux fêtes du 125^e anniversaire du Petit Séminaire de Floreffe.

La relique de la Vraie Croix actuellement vénérée à Bois-Seigneur-Isaac est effectivement ma propriété, mais en vertu d'un bail emphytéotique de 99 ans portant sur la chapelle et les reliques qui y sont conservées elle est confiée à la Communauté des Prémontrés. J'ai donc pris contact avec le Révérendissime Prélat de Leffe dont dépend l'Abbaye de Bois-Seigneur-Isaac et je puis vous dire que, de mon côté, il n'y aura aucune objection à permettre pour quelques jours, au moment des cérémonies de Floreffe, le transfert de la relique au Petit Séminaire.

Je crois intéressant de vous remettre en annexe copie de quelques documents qui se rapportent au transfert de la relique à Bois-Seigneur-Isaac par l'intervention de mon arrière-grand-père, le Baron Snoy et d'Oppuers, chambellan du Roi des Pays-Bas à cette époque et membre des Etats généraux.

En ce qui concerne la vente du reliquaire, je n'ai malheureusement guère de documents mais je sais, par tradition de famille, qu'elle est intervenue vers les années 1880 au moment où mon grand oncle, le Baron Charles Snoy, membre de la Chambre des Représentants, a été complètement ruiné dans l'affaire Land - Dumonceau et où il fallut réaliser tous les éléments de sa fortune y compris sa part indivise dans la chapelle de Bois-Seigneur-Isaac et ses accessoires.

La vente a été faite à un intermédiaire qui agissait pour compte du Baron de Rotschild; c'est celui-ci qui a confié le reliquaire au musée du Louvre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, mon cher Premier Président, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

Monsieur VRANCKEN,
Premier Président de la
Cour des Comptes
Place Royale
BRUXELLES

offertes par Philippe au chapitre Saint-Aubain en décembre 1207¹⁷. Il ne peut donc s'agir du fragment de Floreffe.

Pour connaître l'origine de la relique de Floreffe, un acte, mis en évidence par Ferdinand Courtoy, permet une hypothèse convaincante. En 1195, en effet, Gilles de Trazegnies restitua à l'abbaye de Floreffe la « grande dîme » (*magnam decimam*) de Trazegnies qui avait été offerte à cette abbaye par son père, Otton (Hosto), et dont il avait usurpé les revenus *iniuste et violenter*¹⁸. Gilles jure solennellement qu'il n'inquiétera plus les religieux de Floreffe : il fait ce serment à Floreffe, en touchant les reliques (*tactis sacrosanctis reliquiis*) posées sur l'autel de la Vierge et, en particulier, le bois salvateur de la Croix du Seigneur que (son) père avait ramené de Terre sainte : *maximeque salutifero dominice Crucis ligno quod de transmarinis partibus pater meus advexerat*. Otton de Trazegnies († 1193) avait, en effet, participé à la troisième Croisade et c'est alors qu'il a dû acquérir le fragment du bois de la Croix offert à Floreffe¹⁹.

Quoi qu'il en soit, le retable ouvragé aujourd'hui conservé au Louvre a été réalisé à la suite du miracle de 1254 ; on ne sait à quoi ressemblait le reliquaire antérieur²⁰. Les historiens de l'art sont unanimes à dater cette pièce remarquable des années 1255-1260 – c'est-à-dire quelques années seulement après la consécration solennelle de l'église abbatiale (13 novembre 1250), consécutive à une importante campagne de travaux²¹ – et à en placer l'exécution dans un atelier parisien, ou fort influencé par Paris, dans le sillage des artisans et des artistes ayant travaillé pour la Sainte-Chapelle. Avec le polyptyque de Floreffe, on serait alors confronté à une œuvre de peu antérieure à un autre chef d'œuvre de l'orfèvrerie parisienne, la châsse gothique de sainte Gertrude de Nivelles, réalisée dans le dernier quart du siècle. On ne sait qui est le commanditaire du reliquaire de la Croix, qui a assurément dû être extrêmement coûteux : probablement l'abbaye elle-même avec l'aide du comte de Namur. En 1254, la fonction comtale était encore assumée par l'empereur de l'Empire latin d'Orient, Baudouin II de Courtenay, dont on connaît le tropisme français, voire parisien ; c'est à la suite de son intervention en 1237 que Louis IX avait acquis les épines de la Couronne du Christ, qui sont à l'origine de la Sainte-Chapelle.

La composition de ce grand et luxueux polyptyque-reliquaire d'argent doré, à cinq volets (h. 79 cm, l. 92 cm quand il est ouvert), est relativement sophistiquée²². La partie centrale montre, selon une formule conventionnelle, la relique abritée dans une croix amovible présentée par deux anges agenouillés. La riche iconographie met en évidence des épisodes de la Passion : Flagellation, Crucifixion, Descente de Croix, Saintes Femmes au Tombeau ; sur le revers figurent une Crucifixion, saints Pierre et Paul et une Annonciation, seule visible lorsque le retable est fermé. Diverses figures de saints et de prophètes, les Vierges sages et les Vierges folles, ainsi que les figures de l'Église et de la Synagogue complètent la décoration de cette « staurothèque pentaptyque »²³.

Lors de l'acquisition du reliquaire du Louvre par Alphonse de Rothschild en 1880, la relique en elle-même a été soustraite du reliquaire et confiée au prieuré des Prémontrés de Bois-Seigneur-Isaac (Brabant wallon) ; le nouveau reliquaire réalisé alors pour l'abriter s'inspire, en le simplifiant, du polyptyque médiéval, mais il est très loin d'en avoir

la qualité. Il est encore conservé aujourd'hui à Bois-Seigneur-Isaac²⁴. Le choix de cette communauté canoniale n'est pas dû au hasard : c'est dans l'église locale qu'avait eu lieu, en juin 1405, un spectaculaire miracle du Saint-Sang²⁵.

Parmi les autres reliquaires remarquables du XIII^e siècle provenant de Floreffe se comptent deux bras-reliquaires, de qualité assez différente, aujourd'hui conservés au Musée diocésain / Trésor de la cathédrale Saint-Aubain de Namur. Il s'agit, comme presque toujours, de bras droits avec un avant-bras englobé dans une manche en argent bordée de galons et une main faisant un geste de bénédiction. Ils ont tous deux fait l'objet de restaurations assez maladroitement au début du XVII^e siècle, sous l'abbatit de Jean Roberti.

Le premier contient des reliques de saint Adrien²⁶ ; l'autre, celles de saint Apollinaire²⁷. De l'avis des spécialistes d'orfèvrerie médiévale, le reliquaire de saint Adrien



HUGO D'OIGNIES - ATELIER D'OIGNIES

Bras-reliquaire de saint Adrien

Vers 1238.

Namur, Musée diocésain-
Trésor de la cathédrale, inv. 13.



Bras-reliquaire de saint Apollinaire

1^{ère} moitié du XIII^e siècle.

Namur, Musée diocésain-
Trésor de la cathédrale, inv. 12.

est une œuvre exceptionnelle, comparable aux meilleures pièces produites par Hugo d'Oignies ou son entourage. L'utilisation, pour le galon de la manche en argent, de la même matrice que celle qui a été utilisée pour des œuvres dues à Hugo lui-même, permet d'affiner la datation de la réalisation de ce bras-reliquaire, et de la placer dans une fourchette chronologique assez serrée : 1230-1238. Quant au reliquaire de saint Apollinaire, beaucoup plus maladroit, il doit être de peu postérieur au reliquaire de saint Adrien dont il s'inspire.

1. Sur les reliques, je me contente de citer ici deux études récentes en français : Philippe GEORGE, *Reliques. Se connecter à l'au-delà*, Paris, CNRS Édition, 2018 et Édina BOZOKY, « Reliques », dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, fasc. 192-193a, Turnhout, 2020, col. 360-382.

2. Renseignements et bibliographie sur ces abbayes, par exemple, dans Alain DIERKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (VI^e-X^e siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*. Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1985 (Beihefte der Francia, 14), qu'il convient évidemment d'actualiser.

3. Daniel MISONNE, « Gérard de Brogne et sa dévotion aux reliques », dans *Sacris Erudiri*, t. 25, 1982 (*Album amicorum Nicolas-N. Huyghebaert*), p. 1-26, réimpr. dans ID., *Réformes monastiques entre Escaut et Moselle du X^e au XII^e siècle. Travaux réunis à l'occasion de ses 75 ans*. Maredsous, 2001 (= *Revue bénédictine*, t. 111, 2001, fasc. 1), p. 90-110.

4. Wilfried M. GRAUWEN, « Norbert et les débuts de l'abbaye de Floreffe », dans *Analecta Praemonstratensia*, t. 51, 1975, p. 5-23 ; ID., « Norbert en de stichting van Floreffe, 1121 », *ibid.*, t. 71, 1995, p. 25-36.

5. C'est, par exemple, le cas de Cîteaux et de Clairvaux. Cf. Emmanuel MOURAIRE, « Les autels et les reliques de l'abbatiale de Cîteaux », dans *Bulletin du Centre d'Études médiévales d'Auxerre. BUCEMA* [Online], Hors-série n° 4, 2011 ; <http://journals.openedition.org/cem/11799> ; Arnaud BAUDIN, « Les reliques de l'abbaye de Clairvaux, de la Révolution à nos jours. À propos d'un document inédit conservé à l'abbaye de Cîteaux », dans *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. 142, 2018, p. 133-148 (aux p. 134-135).

6. André HAQUIN & Jean-Pierre DELVILLE, éd., *Fête-Dieu 1246-1946*. Louvain-la-Neuve, Institut d'Études médiévales, 2 vol., 1999.

7. Pour une évocation du contexte général (qui pousse à relativiser l'importance des dons effectués en faveur du comté de Namur), voir Pierre-Vincent CLAVERIE, « Les acteurs du commerce des reliques à la fin des Croisades », dans *Le Moyen Âge*, t. 114, 2008, p. 589-602.

8. Paris, Musée du Louvre, Département des Objets d'art, OA 5552. Jannic DURAND, « Polyptyque-reliquaire de la Vraie Croix provenant de l'ancienne abbaye de Floreffe », dans *Un trésor gothique. La chasse de Nivelles*. Paris, Réunion des Musées nationaux, 1996, p. 300-303, n° 13, avec bibliographie complémentaire. Traduction allemande : ID., « Kreuzreliquiar in Form eines Polyptychons aus der ehemaligen Abtei Floreffe », dans Hiltrud WESTERMANN-ANGERHAUSEN, éd., *Schatz aus den Trümmern. Der Silberschrein von Nivelles und die europäische Hochgotik*. Cologne, Schnütgen Museum, 1995, p. 300-303, n° 13.

9. Élisabeth ANTOINE-KÖNIG, « L'art médiéval au Musée du Louvre et au Musée de Cluny, 1901 », dans Pauline PRÉVOST-MARCILHACY, éd., *Les Rothschild, une dynastie de mécènes en France*. Paris, Éd. du Musée du Louvre-Bibliothèque nationale de France-Somogy, 2016, t. 1, p. 252-263, aux p. 255-256 (et fig. 1).

10. *Annales Floreffenses*, éd. Ludwig BETHMANN, *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. 16 (Hanovre, 1859), p. 618-631, à la p. 627.

11. Si l'on en croit un récit ajouté vers 1160, à Cappenberg (abbaye fondée par saint Norbert en 1122 – un an après Floreffe – au diocèse de Paderborn), à la deuxième *Vita sancti Norberti*, Norbert aurait été le témoin à Floreffe d'un autre surgissement miraculeux d'une goutte de sang, cette fois sur la patène dont il se servait pour célébrer la messe : *vidit in patenae medio non modicam stillam sanguinis dominici rubentem (Additamenta fratrum Cappenbergensium ad Vitam s. Norberti archiepiscopi Magdeburgensis posteriorem*, ed. Roger WILMANS, *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. 12 (Hanovre, 1856), p. 704-706, à la p. 705). Sur ce « miracle eucharistique », voir W.N. Grauwen, « Norbert et les débuts de l'abbaye de Floreffe », *op. cit.*, p. 20-23.

12. Par exemple Joseph & Victor BARBIER, *Histoire de l'abbaye de Floreffe de l'Ordre de Prémontré*. Namur, 1880, p. 80-81 et 120-121 ; dom Ursmer BERLIÈRE, « Abbaye de Floreffe », dans *Monasticon belge*, t. 1 : *Provinces de Namur et de Hainaut*. Maredsous, 1890, p. 111-123, à la p. 116.

13. Ferdinand COURTOY, « Les reliques de la Passion dans le comté de Namur au XIII^e siècle », dans *Études sur l'histoire du pays mosan au Moyen Âge. Mélanges Félix Rousseau*. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1958, p. 181-189.

14. Éd. Léon DE LIMMINGHE, *Cronicque contenant l'estat ancien et moderne du pays et comté de Namur, la vie et gestes des seigneurs, comtes et marquis d'icelluy par Paul de Croonendael*. Bruxelles, 2 vol., 1878-1879, t. 2, p. 662-663, n° 29 (= DiBe 13801).

15. Références dans F. COURTOY, « Les reliques de la Passion », *op. cit.*, p. 182-183.

16. *Ibid.*, p. 183-185.

17. Éd. Marcel WALRAET, *Actes de Philippe I^{er} dit le Noble, comte et marquis de Namur (1196-1212)*. Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1949, p. 136-137, n° 213 (= DiBe 14041).

18. Éd. Joseph BARBIER, « Documents concernant Trazegnies, extraits du cartulaire de l'abbaye de Floreffe », dans *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 7, 1870, p. 371-383, aux p. 375-376, n° 3 (= DiBe 1704).

19. C'est l'hypothèse de F. COURTOY, « Les reliques de la Passion », *op. cit.*, p. 186-187 ; reprise notamment par Jacques Stiennon, dans le catalogue *Floreffe. 850 ans d'histoire. Vie et destin d'une abbaye de Prémontrés*. Floreffe, 1973, p. 77, n° 67.

20. Au moment du miracle de 1254, l'ancien reliquaire était vraisemblablement posé sur l'autel de la Croix, consacré en 1242 (*Annales Floreffenses*, *ed. cit.*, p. 620) et dont on a parfois supposé qu'il avait été établi juste devant la croisée, à l'entrée du chœur des chanoines. Voir la mise au point de Mathieu PIAVAUX, « La nef de l'église abbatiale de Floreffe : étude archéologique », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 74, 2000, p. 203-251, aux p. 208-209.

21. Rappel de la chronologie et bibliographie, par exemple, dans Luc-Fr. GENICOT, « Le bâtiment médiéval », dans Patricia GILLET-MIGNOT & Gaëtane WARZÉE, éd., *L'ancienne abbaye de Floreffe, 1121-1196*. Namur, DGATLP, 1996 (Études et documents. Monuments et sites, 2), p. 39-43 ou, plus récemment, dans Mathieu PIAVAUX, « La nef de l'église abbatiale », *op. cit.*, p. 204-214 et ID., « Floreffe. L'ancienne abbaye », dans Julien MAQUET, éd., *Le Patrimoine médiéval de Wallonie*. Namur, IPW, 2005, p. 99-102.

22. Pour cette rapide description, je m'appuie sur J. DURAND, « Polyptyque-reliquaire de la Vraie Croix », *op. cit.* et Élisabeth ANTOINE-KÖNIG, « Le polyptyque de Floreffe », mis à jour

2017 (<https://collections.rothschild.inha.fr/fr/uvres/selection-d-oeuvres/toutes-les-oeuvres/le-polyptyque-de-floreffe.html>).

23. L'expression est de Philippe GEORGE, « Pas d'histoire sans art : pour l'étude de l'orfèvrerie de Bois-Seigneur-Isaac », dans Jean-Marie CAUCHIES & Marie-Astrid COLLET-LOMBARD, éds, *Le miracle du Saint-Sang : Bois-Seigneur-Isaac 1405-2005. Actes du colloque organisé au prieuré des Prémontrés de Bois-Seigneur-Isaac (Belgique, Brabant wallon) les 13 et 14 mai 2005*. Berlin, LIT, 2009 (Vita regularis. Abhandlungen 41), p. 341-347, à la p. 344.

24. Ph. GEORGE, « Pas d'histoire sans art : pour l'étude de l'orfèvrerie de Bois-Seigneur-Isaac », *op. cit.*, p. 343-344.

25. Cet épisode comme les miracles qui se sont succédé à Bois-Seigneur-Isaac sont au centre de l'ouvrage cité plus haut (J.-M. CAUCHIES & M.-A. COLLET-LOMBARD, éds, *Le miracle du Saint-Sang : Bois-Seigneur-Isaac 1405-2005, op. cit.*).

26. Namur, Musée diocésain, inv. 13. Robert DIDIER, « Les œuvres attribuées à frère Hugo et à son atelier », dans Robert DIDIER & Jacques TOUSSAINT, éds, *Autour de Hugo d'Oignies*. Namur, Société archéologique de Namur et Service de la Culture de la province de Namur, 2003, p. 305-318 (aux p. 309-310 : « Bras-reliquaire de saint Adrien provenant de l'abbaye de Floreffe »). Voir aussi, précédemment, les notices d'André LANOTTE dans le catalogue *Orfèvrerie du Trésor de la cathédrale de Namur*. Namur, Crédit communal, 1969, p. 45-48, n° 13 et dans le catalogue *Floreffe. 850 ans d'histoire, op. cit.*, p. 75-76, n° 65 ; Jacques JEANMART, « Hugo d'Oignies, Bras-reliquaire de saint Adrien », dans Jacques TOUSSAINT, éd., *Dialogue avec l'invisible. L'art aux sources de l'Europe. Œuvres d'exception issues de la communauté française de Belgique (VIII^e-XVII^e siècle)*. Namur, Musée des Arts Anciens du Namurois, 2010, n° 23, p. 226-227.

27. Namur, Musée diocésain, inv. 14. A. LANOTTE, dans *Orfèvrerie du Trésor de la cathédrale, op. cit.*, p. 48-49, n° 14 ; Id. dans *Floreffe. 850 ans d'histoire, op. cit.*, p. 76, n° 66 ; R. DIDIER, « Les œuvres attribuées à frère Hugo », *op. cit.*, p. 309.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-------|
| <i>Préface</i> | p. 5 |
| <i>Avant-propos</i> | p. 7 |
| <i>Floreffe du VII^e au XII^e siècle. de la résidence princière à l'abbaye prémontrée</i> par Emmanuel Bodart et Frédéric Chantinne | p. 9 |
| <i>La construction du domaine de l'abbaye de Floreffe</i> par Frédéric Chantinne | p. 13 |
| <i>La Bible de Floreffe et la richesse patrimoniale de l'abbaye de Floreffe</i> par Aleuna Macarenko | p. 17 |
| <i>Reliques et reliquaires à Floreffe au XIII^e siècle</i> par Alain Dierkens | p. 27 |
| <i>Floreffe au XIV^e siècle : entre l'abbaye et la bourgade</i> par Emmanuel Bodart..... | p. 39 |
| <i>L'abbaye de Floreffe et ses paroisses du diocèse de Liège jusqu'en 1559</i> par Julie Dury | p. 43 |
| <i>Floreffe : un réseau et ses déterministes politico-religieux</i> par Charles Melebeck | p. 51 |
| <i>Un aperçu de la vie économique de l'abbaye de Floreffe aux Temps Modernes</i> par Marc Rovaux | p. 57 |
| <i>Grandeur et déchéance. Les aménagements de l'abbaye de Floreffe aux XVII^e et XVIII^e siècles</i> par Annick GILLARD | p. 69 |
| Table des auteurs | p. 75 |
| Table des matières | p. 76 |
| Remerciements | p. 77 |
| Colophon | p. 78 |